Communauté de Communes

Pôle jeunesse

iNoé

CHANGEMENT

À PARTIR DU 20 NOVEMBRE

Découvrez votre nouvel Espace Famille

pour toutes vos démarches avec l'accueil de loisirs

Espace Famille

Pour quelles démarches ?

Mettre à jour vos informations sur votre profil famille et votre profil enfant

Inscrire ses enfants au Pôle jeunesse

Réserver des places sur différentes périodes d'accueil

Déposer les documents obligatoires

Etre informés sur l'actualité du Pôle jeunesse

UNE PHASE TEST MENÉE AVEC SUCCÈS !

Afin de paramétrer au mieux l'outil, une phase «test» a été menée ses dernières semaines avec une dizaine de familles, sur la base du volontariat.
Quelques observations ont été formulées, des modifications ont été apportées.
Les retours sont très positifs !

Les dates à retenir

Lien d'accès valable 7 jours

À partir du 20 novembre 2023

ACTIVATION DE VOTRE ESPACE

Vous allez recevoir un mail pour activer votre espace *via l'adresse de contact que vous avez dernièrement communiqué.*
Le lien sera valable 7 jours uniquement et vous invitera à créer votre mot de passe personnel.
1 seul mail et 1 seul mot de passe par foyer.

N'attendez pas la dernière minute !

Vous n'avez pas reçu le mail d'activation de votre espace au 22/11 ? Contactez nous au 05 55 70 08 29 ou sur centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

Du 20 novembre au 1er décembre

BESOIN D'AIDE ?

• Les équipes du Pôle jeunesse pourront vous accompagner individuellement si vous rencontrez des difficultés pour utiliser l'outil.
Horaires : les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 17h.
• L'espace France services peut également vous accompagner pendant cette période - Tiers-lieu l'iD, place René Gillet à Aixe-sur-Vienne.

Samedi 2 décembre 2023

PERMANENCE

Une permanence est assurée au Pôle jeunesse de 9h à 12h si vous avez besoin d'accompagnement à la création de votre compte ou tout simplement pour répondre à vos questions.

Lundi 4 décembre à partir de 17h30 2023

PREMIÈRES INSCRIPTIONS DEPUIS L'ESPACE FAMILLE

Vous devrez utiliser l'Espace famille pour demander à inscrire votre enfant :
- aux vacances de Noël (fermeture du Pôle jeunesse 25 au 29 décembre 2023),
- pour les mercredis de janvier à juin 2024.

Les documents à fournir

Avant la première période d'inscription du 4 décembre,
il vous faudra impérativement, depuis votre espace :

transmettre une attestation de responsabilité civile

remplir la fiche sanitaire ou transmettre la copie du carnet de vaccination

D'autres documents peuvent être déposés : dernier avis d'imposition, projet d'accueil individualisé (PAI) si concerné,...

Des tutoriels pour vous accompagner !

Tutoriel Création de compte

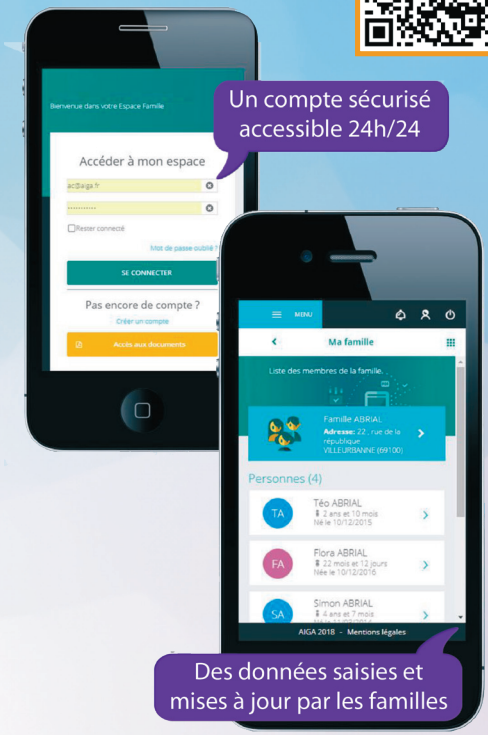

Contact

Pôle jeunesse du Val de Vienne
3 rue Maurice Ravel - Aixe-sur-Vienne
05 55 70 08 29
centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

TOUTE L'ANNÉE

vous pourrez retrouver le lien de l'Espace famille depuis le site de la Communauté de communes du Val de Vienne

Communauté de communes du Val de Vienne
Novembre 2023 ©Aiga Inoé - IPNS